LESTERPS

Au fil du temps





























2018

Bulletín Municipal nº 22

CHERS HABITANTS DE LESTERPS,



Ce 22ème bulletin permet d'établir un lien, en ce début d'année, entre vous et le Conseil municipal. Il permet aussi de vous tenir informés des principales étapes et réalisations de l'année passée (2018) et vous présenter les projets en cours de réalisation (2019) ou à plus longue échéance...

un an avant les prochaines élections municipales, nous avons encore beaucoup de travail mais nous avançons sans précipitation et avec régularité.

Nous avons enfin finalisé, après deux ans et demi de démarches, le montage du dossier d'aménagement «des Jardins de l'Abbaye», projet qui s'inscrit dans la suite logique de l'aménagement du bourg, commencé il y a une quinzaine d'années.

C'est un lieu sensible sur le plan patrimonial d'où de nombreuses contraintes: diagnostic archéologique préventif (réalisé en septembre 2018) puis suivi du chantier par un cabinet spécialisé en architecture médiévale (ceci imposé par la DRAC de Poitiers).

Mais le choix des entreprises est fait (après appel d'offres) et la 1ère réunion de chantier a eu lieu mi-février au cours de laquelle l'agenda a été arrêté pour une fin des travaux au plus tard le 15 août 2019.

Je ne vaís pas, dans ce propos préliminaire, vous énoncer toutes les réalisations et les projets, vous les découvrirez au fil des pages de ce bulletin. Sachez cependant que l'équipe municipale continue sur deux axes majeurs: mieux vivre ensemble aujourd'hui et préparer l'avenir.

A ce sujet l'installation de la fibre par SFR avance et chaque foyer pourra être raccordé entre 2020 et 2022 (30% 2020 à 100% fin 2022). Ce chantier est mené sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté des Communes de Charente Limousine. L'adressage est terminé et les numéros seront posés cette année dans les villages.

LESTERPS reste une commune attractive par ses commerces, ses artisans, ses exploitations agricoles, son paysage bocager, son école, ses services: mairie et agence postale, par ses nombreuses fêtes et animations... mais comme nombre de zones rurales que l'on nomme aujourd'hui «France-périphérique» nous restons fragiles.

Nous savons aussi que pour nombre de nos concitoyens le quotidien est difficile, mais soyez certains que, par notre engagement au jour le jour, nous faisons le maximum par notre disponibilité, notre écoute afin de répondre au mieux à vos demandes.

Nous intervenons à tous les niveaux: communauté de communes, département, région Nouvelle Aquitaine et État.

Chers Lesterrois, sachez que nous sommes, plus que jamais, déterminés à ce que notre commune soit en bonne place au sein de notre territoire.

Prenez soin de vous et de vos proches : parents, amis et voisins.

Bonne année 2019

Le Maire, Daniel SOUPIZET



SOMMAIRE

1000		
Page	2	Mot du Maire
Page	3	Etat-Civil 2018
Pages	4 et 5	Les finances communales et réalisations 2018
Page	6	Projet 2019
Page	7	GROS PLAN : Le diagnostic d'archéologie préventive
Pages	8 et 9	L'intercommunalité (GEMAPI, PLUI, Contrat enfance jeunesse, SPANC)
Pages	10 et 12	La vie à l'école
Page	13	La vie économique
Pages	14 et 15	La vie culturelle
Pages	16 à 17	Commémoration du centenaire de la fin de la guerre 14/18
Page	18	Voyage en Israël
Pages	19 à 25	La vie associative
Page	26.	Une commune à votre service
Page	27 à 28	La page des annonceurs



ETAT-CIVIL 2018

DECES ET INHUMATIONS

Date	Personne	Age
05 mars	CHATENET Michelle veuve ZAITZEFF	75 ans
14 mars	BARNABé Suzanne veuve RAGEAU	102 ans
19 mars	BONNOIS Micheline veuve MIRAIL	81 ans
30 mars	BOURDY Germaine veuve GUINET	86 ans
11 mai	GIACOMINI Marie-Noëlle	68 ans
12 mai	VERPAALEN Augustinus époux BESSAGUET Sylvine	87 ans
25 mai	SAVY Roger époux de DESNOEL Léa	94 ans
28 mai	LONGEVILLE Marie, Nelly, Odette	79 ans
04 juillet	DUCHIRON Henri veuf DANGLADE Marie	97 ans
01 Août	FRICARD Roger	92 ans
10 septembre	JAUD Germaine veuve TISSEUIL Jean	89 ans
04 octobre	GUINET Clémence	87 ans
13 décembre	HELLER Charles époux BRUSSER Ernestine	96 ans

NAISSANCES

Date	Personne
25 mars	LEMAN Elsa, Sauraya
04 juin	LEMAN Chénedie, Magalie
17 juin	PRUDHON Olivier, André
11 juillet	BILLAULT Kellyla
10 octobre	BOULANGER Séléna, Willow



MARIAGES

Date	Conjoint 1	Conjoint 2
24 mars	RATEAU Alain, Marcel, Honoré	PARDANAUD Mireille, Josette
12 mai	LEMOINE Alice, Anita, Yvonne	DUCHé Laurine, Natacha

LES FINANCES COMMUNALES

SECTION FONCTIONNEMENT

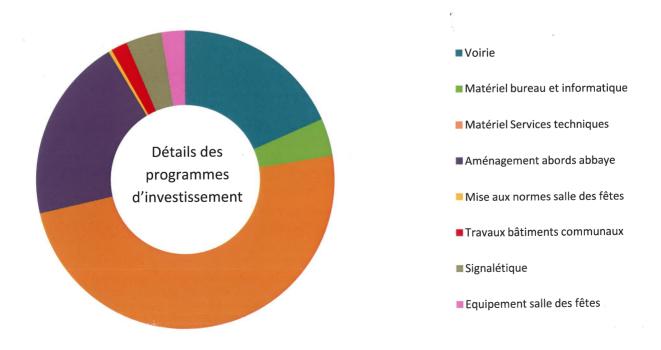
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	154 566.03 €	Produits des services	24 888.97 €
Charges de personnel et assimilé	162 363.97 €	Impôts et taxes	236 491.00 €
Charges de gestion courantes + financières	65 281.53 €	Dotations de l'état	172 105.10 €
Autres	17 502.00 €	Produits de gestion courante	9 146.69 €
		Produits exceptionnels et financiers	7 980.02 €
Opérations d'ordre	25 178.15 €	Opérations d'ordre	25 178.15 €
		Résultat reporté 2017	129 667.23 €
TOTAL	424 891.69 €	TOTAL	594 309.81 €

Résultat de fonctionnement 2018 à reporter sur 2019 : 169 418.12 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	,
Emprunts et dettes assimilées	34 707.96 €	Subventions sur programmes	10 114.00 €
Divers	3 600.00 €	Dotations et fonds divers	492.76 €
Programmes d'investissement Détails ci-dessous	75 181.76 €	Dépôts et cautionnement reçus	380.00 €
Opérations d'ordre	106 063.82 €	Opérations d'ordre	117 931.82 €
		Résultat reporté 2017	134 876.90 €
TOTAL	219 553.54 €	TOTAL	263 795.48 €

Résultat d'investissement 2018 à reporter sur 2019 : 44 241.94 €





REALISATIONS 2018

TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

<u>FDAC 2017 :</u> Versement du solde de la participation due à la Communauté de Communes de 1493 €

<u>Signalétique</u>: Le projet de signalisation des villages est à présent terminé. Quelques petits compléments ont été de plus apportés pour quelques entreprises. Le coût total de cette deuxième phase s'élève à 18 283.68 € (SARL Atelier VIGNAUD, Olivier LAFONT et Chantier d'insertion de la CCCL). Cette signalétique correspond également à une partie de la signalétique utile à l'adressage intégral de la commune nécessaire pour l'arrivée de la fibre.



<u>Chemin de Pouillac</u>: La réfection d'une partie du chemin est à présent terminée et les soldes des subventions sont demandés.

Réseau d'eaux pluviales : Afin de régler définitivement le problème d'écoulement des eaux pluviales au niveau de la route des Vallades, une portion de réseau supplémentaire a été réalisée afin de raccorder le secteur au réseau de la route de St Christophe pour un montant de 10 424.40 € par la société STPR.

<u>Aménagement des jardins de l'abbaye</u>: Le terrain a été défriché par l'équipe d'insertion de la CCCL (3 648 €) et les arbres ont été abattus par la société Des racines aux branches (3 420 €). Cette opération a permis de dégager la vue sur la façade du presbytère, sur l'arrière des halles et sur l'abside.



Comme convenu, avant le lancement des travaux, un diagnostic d'archéologie préventive a également été réalisé dans le cloitre et dans les jardins. Plusieurs éléments ont été découverts et une exposition sera réalisée en partenariat avec la DRAC et les archéologues pour en informer la population.

TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX



<u>Salles</u>: Suite aux contrôles de la commission de sécurité, des travaux de remise aux normes ont été faits pour 263.33 € dans la grande salle par la pose d'un pavé led (J-François VIGNAUD).

<u>Matériel services techniques:</u> La commune a acquis un tracteur-tondeuse neuf ISEKI pour un montant de $18\,080$ € et un réciprocateur (débroussailleur sans projection) pour un montant de 734.90 € chez les Ets LARRIGNON. L'ancien tracteur-tondeuse a été repris pour 4080 €.

Matériel / mobilier : Un réfrigérateur a été acquis pour le presbytère pour un montant de 299€ et la chambre froide a été remplacée dans la salle de l'abbaye pour 1595.60 € (THROMAS). Des chaises ont été acquises pour terminer l'aménagement de l'oratoire pour un montant de 1331 € (Meuble DEBIAIS).

<u>Matériel informatique</u>: La commune a acquis tous les éléments concernant la signature électronique et la dématérialisation du contrôle de légalité (logiciel, certificat...).





PROJETS 2019

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS

Jardins et abords de l'abbaye :

Les entreprises ont été sélectionnées après appel d'offre et la réunion de lancement des travaux a eu lieu le 19 février 2019. Suite à une prescription de la DRAC, les travaux devront être suivis par une entreprise d'archéologie spécialisée dans l'époque médiévale (zone précisée par arrêté).

Après le mois de préparation prévu, le chantier ouvrira effectivement mi-mars pour se terminer avant la fin

de l'année.

Un second diagnostic d'archéologie préventive a également été prescrit pour la 2^{ème} phase de travaux qui correspond aux jardins en face de la mairie et au domaine public non cadastré.

Voirie:

Dans le cadre du fond départemental de l'aide aux collectivités, plusieurs routes vont être refaites en collaboration avec les services de la communauté de communes pour un montant total d'environ 30 000 € dont à peu près un tiers à la charge de la commune.

L'étude financière de travaux pour la réfection d'un chemin rural est en cours (devis, subventions possibles).

Plateforme de broyage :

La réalisation de cette plateforme n'ayant pas pu être concrétisée l'année dernière, le projet va être repris et mené à son terme en 2019. Cette plateforme sera un service supplémentaire mis à disposition de la population pour pallier à l'interdiction de brûlage.

Assainissement:

Une étude est en cours de réalisation pour le nettoyage des lagunes avec la mise en place d'un plan d'épandage des boues en collaboration avec les agriculteurs de la commune.

ACHAT MATERIEL

Bancs de l'église:

L'église à présent restaurée mérite des sièges mieux que des chaises en mauvais état. La commune a donc souhaité investir dans des bancs en bois auprès d'une entreprise spécialisée dans le mobilier des lieux de culte.

Radars pédagogiques et panneaux :

En collaboration avec les services de l'agence départementale de l'environnement, une zone où la vitesse sera limitée à 70km/h va être créée pour plus de sécurité sur la portion de route départementale englobant Saint-Michel et Chante-alouette. La commune doit donc acquérir les panneaux de signalisation ainsi qu'un radar pédagogique pour cette portion de route. Un autre appareil est également envisagé pour l'entrée de bourg côté Confolens. Des subventions sont possibles par le département et par la préfecture.



DIVERS

Site internet:

Le site est en cours de construction. Le travail porte actuellement sur son arborescence.

Adressage:

La communauté de communes de Charente limousine a signé une convention avec SFR pour le développement de la fibre sur notre territoire. Pour cela, chaque commune a du nommer toutes les voies et créer tous les numéros nécessaires à chaque habitation, bâtiments importants et/ou techniques, poteaux incendie... Ce travail est à présent terminé pour notre commune.

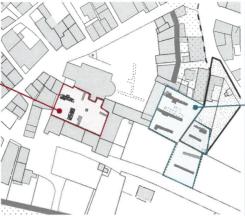
L'installation du réseau est maintenant en cours sur le territoire de la Communauté de communes. Notre commune devrait être couverte à 30 % en 2020, à 70% en 2021 et entièrement en 2022.



GROSPLAN sur le diagnostic d'archéologie préventive

Préalablement aux travaux d'aménagement, un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé par les services de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) du 24 septembre au 8 octobre.







Plusieurs découvertes très intéressantes ont été faites :



CLOITRE: Vue générale du lit de pose avec négatif d'un pavement en carreaux de terre cuite (Mire de 1 m)



JARDIN: Chapelet associé à une



JARDIN: Deux sépultures (Mire de 1 m)



CLOITRE: Vue de l'extrados du départ de voûte et porte de la cave (Mire de 1 m)



CLOITRE: Mur des galeries (Mire de 1 m)

Une exposition devrait être réalisée en collaboration avec l'INRAP et la DRAC



CLOITRE: Base de colonne (Mire de 50 cm)





I ESTERPS ET L'INTERCOMMUNALITE

1- CEJ - LE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le 3 décembre, les élus communautaires ont fait un choix stratégique dans l'intérêt du territoire et au service de ses habitants.



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE.

Quelques mois après sa création en janvier 2017 la Communauté de Communes de Charente Limousine, s'est engagée aux côtés de la CAF en signant un accord-cadre, préalable à la mise en place d'une Convention Territoriale Globale.

Le travail de concertation a permis l'écriture d'un schéma de développement des services qui constitue le socle de cette convention signée le 03/12/18 avec la CAF qui a pour objectif de renforcer leurs partenariats de projet sur des champs tels que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation, la vie sociale, le logement, l'amélioration du cadre de vie, ou encore l'accès aux droits et aux services.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE.

Cette compétence consiste à mettre en œuvre les accueils de loisirs, haltes-garderies, relais d'assistantes maternelles et lieux d'accueil parents-enfants, soit par des services communautaires et des agents municipaux mis à disposition de la Communauté de Communes, à Chabanais, Chasseneuil/Bonnieure et Genouillac, soit au travers des associations reconnues pour leurs savoir-faire et leur connaissance des familles.

La Communauté de Communes se substitue aux communes pour le financement de cette compétence et pour la coordination des actions. Ceci permettra d'étendre ce service à l'ensemble du territoire dans un souci d'optimisation. C'est bien l'intérêt du territoire et de ses usagers qui prime dans ce choix, grâce notamment à l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs ou encore le développement des modes de garde.



L'extension de la compétence Enfance-Jeunesse à l'ensemble du territoire se trouve être pleinement inscrite dans une politique d'intérêt communautaire, offrant aux familles et aux nouveaux arrivants les conditions d'un accueil et d'un suivi de qualité pour les enfants et les jeunes partout sur notre territoire, permettant à terme d'en renforcer l'attractivité, condition sine qua non du redressement démographique de la Charente Limousine.

UNE COMPETENCE EXERCEE DANS L'INTERET DE TOUS ET FINANCEE PAR TOUT LE TERRITOIRE.

Cette extension implique une évolution de la fiscalité communautaire de 600 000 €, sans laquelle ce projet ne pourrait être envisagé. Le coût sera atténué par une baisse de fiscalité sur le bloc communal des communes centres qui portaient à elles seules la charge de cette compétence. Cette baisse est assurée par l'établissement d'un protocole dans lequel les communes aujourd'hui détentrices d'un contrat enfance jeunesse s'engagent à faire baisser leur fiscalité, pour un total de 356 000€.

Il est à noter, que dans la répartition de l'enveloppe globale de 600 000€, 25% (soit environ 150 000€) échoient à la Communauté de Communes en raison du désengagement de l'Etat dans le financement des contrats aidés. Environ 17% (soit 100 000€) sont dévolus aux investissements matériels, nécessaires à l'exercice de cette compétence.

2- PLUI - « PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL »

Diagnostic Plan d'Aménagement Zonage des Rédaction du Enquête Adoption parcelles règlement publique

Comme nous l'avions présenté dans les bulletins précédents, le PLUI est constitué de 5 grandes phases :

1. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL (forces, faiblesses, opportunités du territoire)

Cette étape, élaborée en partenariat avec les différents représentants communaux est à présent **terminée**. Elle met en lumière les points faibles et les points forts du territoire.

2. LE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES - PADD (projet politique et urbain)

Cette étape est également **terminée** et **votée**. Elle a permis de fixer des objectifs et projets afin de définir la stratégie d'aménagement du territoire sur les 10/15 prochaines années (aménagement et équipement, urbanisation, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, préservation des continuités écologiques, habitat, transports et déplacements, réseaux, communications numériques, développement économique et loisirs). Il fixe également des objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

3. LE REGLEMENT GRAPHIQUE (zonage à la parcelle...)

Cette étape est **terminée**. Elle a été élaborée en étroite collaboration avec les différents délégués des communes membres. Chaque commune a travaillé avec minutie, quasiment à la parcelle, tout en étant obligée de respecter les différentes règles légales.

4. LE REGLEMENT ECRIT (prescriptions relatives aux constructions seront appliquées dans chaque zone)

Cette étape est **en cours d'élaboration**. Le règlement écrit a été rédigé pour chaque zone et le projet de corpus réglementaire a été présenté aux différentes personnes associées mi-décembre 2018. Malgré le fait que le document leur ait été envoyé avant la réunion, quelques organismes ont fait part de différentes remarques non négligeables. Il leur a donc été demandé de transmettre leurs requêtes précises sur ce document le plus rapidement possible. Il serait souhaitable que la validation du règlement soit faite en février 2019 afin de respecter le calendrier établi.

5. LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (zoom technique sur les zones à urbaniser)

LA COMMUNE RAPPELLE QUE LA POPULATION AURA LA POSSIBILITE DE CONSULTER LES DIFFERENTS DOCUMENTS RELATIFS AU PLUI LORS D'UNE ENQUETE PUBLIQUE, CETTE ETAPE EST EXTREMEMENT IMPORTANTE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE,

3- GEMAPI - « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS ».

Nous avions expliqué les enjeux de la GEMAPI ainsi que son financement dans le bulletin précédent.

La Charente-Limousine avait effectivement mobilisé la taxe GEMAPI pour le financement de cette nouvelle compétence, ses seules capacités financières ne lui permettant pas de la mener à bien. Cette taxe participe au financement des syndicats de bassin hydraulique.

A hauteur de 6.59 € / habitant en 2018, **elle a été fixée à 5.57 €/ habitant pour 2019 (une baisse de 1.02 € soit 15.4%)**, la volonté de la Communauté de Communes étant d'œuvrer à la mise en place d'actions raisonnées et raisonnables et d'en maîtriser les coûts.



4- SPANC - « SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF».

La Communauté de Communes de Charente-Limousine qui se situe sur 2 agences de l'Eau a animé depuis 2014 et pour le compte des Agences des programmes d'aides financières pour la réhabilitation des assainissements non collectifs.

Le SPANC a assuré jusqu'en 2018 la promotion de ces programmes et a accompagné les particuliers dans l'établissement de leur dossier.

340 particuliers ont donc pu bénéficier de ces opérations :

- 122 sur Adour Garonne et 218 sur Loire-Bretagne.
- 275 chantiers ont été réalisés à ce jour et 65 sont prévus en 2019.
- 2 900 000 € ont été injectés dans l'économie locale au profit de 55 artisans de travaux publics sans compter les vidangeurs, plombiers, électriciens, carrières, négoces, bureaux d'études du territoire.

1 600 000 € d'aides versées aux particuliers avec une moyenne de 4705 € par particulier.

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur le bassin versant de la Vienne.
- Agence de l'Eau Adour-Garonne sur le bassin versant de la Charente.



LAVIEAL'ECOLE





LE CIRQUE A LESTERPS

Le 11 décembre 2018, tous les enfants du RPI BOREALL sont allés voir un spectacle de cirque équestre installé à Lesterps. Cela a pu se faire grâce au financement du SIVOS. Ils ont vu un buffle, des chevaux, des lamas, des oies glissant sur un toboggan, un clown, nommé Chocolat, un indien et des acrobates.

Tony et Clément, classe de CE2

LE MARCHE DE NOËL

Le 14 décembre 2018 a eu lieu le traditionnel marché de noël à la salle des fêtes d'Oradour Fanais. Tous les élèves du RPI BOREALL ont chanté des chansons de Noël. Ensuite, le père noël est venu leur apporté un livre chacun en cadeau et les enseignantes ont pu vendre les objets réalisés en classe.

Louane et Faustine



INTERVENTION BENEVOLE

Dans le mois de décembre, Anne-Marie est venue bénévolement nous faire un cours d'anglais. Elle nous a appris à dire des mots en anglais sur le thème de Noël. Elle nous a expliqué que le soir de Noël, les anglais s'offraient des crackers où il y avait des surprises à l'intérieur.

Phoebe - CE2



NOEL

Le 21 décembre 2018, nous avons chanté des chants de noël dans la salle des fêtes de Lesterps puis, le Père Noël est venu nous apporter des chocolats et une clémentine. Martine, la cantinière, nous a offert une brioche accompagnée d'un bon chocolat chaud.

Lyndsey - CE2





SORTIE USEP

La classe de CP/CE2 de l'école de Lesterps s'est rendue au gymnase de Lessac le 12 février 2019 pour rencontrer les écoles d'Ambernac et d'Oradour-Fanais dans le cadre des sorties USEP. Ils ont pu partager un pique-nique puis participer aux diverses activités proposées: lutte, hockey, Kin ball.

Timéo, Noah, Jade

PISCINE

Les élèves de CE1/CE2 ont bénéficié de 5 séances de piscine à Saint-Junien.

Ils ont appris à nager, à ne plus avoir peur de l'eau. Ils ont sauté dans le grand bassin et ils ont appris à sauter dans l'eau sur le dos. Monsieur Beaulieu les a accompagnés.

Cloé



Nouvel an Chinois a La Cantine

Le 5 février, les élèves de Lesterps ont mangé à la cantine des beignets de crevettes, du riz avec du poisson et une glace pour fêter le nouvel an chinois. Martine, la cantinière, avait décoré la cantine avec des boules lumineuses, des guirlandes, des bonhommes en carton accrochés au plafond. Les élèves ont même pu essayer de manger avec des baguettes : pas toujours facile !!!

Mathew - CE2

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Transports scolaires: Interne à la commune et pour les différentes écoles du SIVOS - GRATUIT

Garderie: Matin: 7h55 – 8h55 et Soir: 16h30 – 17h30 – **GRATUIT**

Cantine: 12h00 – 13h20 – Tarif repas: 2 € / enfant



Le SIVOS BOREALL

<u>Les effectifs</u>: Six communes composent ce syndicat à vocation scolaire (*Brillac, Oradour-Fanais, Esse, Abzac, Lessac et Lesterps*), mais seulement 4 écoles pour 133 élèves répartis comme suit :

BRILLAC (2 classes)			
19 TPS/PS/MS	19 MS/GS		
ORADOUR-FANAIS (1 classe)			
17 CP			
LESTERPS (2 classes)			
18 CP/ CE1	18 CE1/ CE2		
LESSAC	(2 classes)		



Merci aux communes d'Esse et Abzac qui continuent à scolariser la plupart de leurs enfants dans le SIVOS.

La moyenne par classe est de 19 élèves. Sachant que la moyenne départementale est de 22 élèves, ces effectifs très raisonnables permettent un enseignement plus individualisé.

Nos effectifs ont fluctué l'an passé entre 140 et 143. Cette année, nous notons une grosse diminution due à un fort départ d'élèves (24) en sixième à la rentrée de septembre. Nous restons très inquiets encore cette année avec un départ de 20 élèves en sixième à la rentrée 2019.

Les équipes: Nos enseignants sont toujours les mêmes et cette stabilité reste un atout important pour la scolarité de nos enfants. De plus, nous bénéficions encore cette année dans le cadre du contrat de ruralité du dispositif PMQDC (Plus de maîtres que de classes). Mme PAGNOUX Catherine intervient donc en CP et CE1, 2 demi-journées à Oradour-Fanais et 6 demi-journées à Lesterps. Elle assure un soutien en lecture et mathématiques pour les enfants qui en ont besoin. Ce dispositif arrivera à son terme en fin d'année scolaire, sera-t-il reconduit ?

Une nouvelle AVS (Assistante de vie scolaire): Mme BEAULIEU Karine intervient à Lesterps et la demande pour une autre AVS est en cours pour l'école de Brillac.

Madame VILDARY, Maître E, intervient à Oradour-Fanais et à Lesterps pour certains enfants. La maîtresse référente « Enfants du voyage » n'interviendra désormais plus en maternelle mais seulement en élémentaire avec un très grand secteur.

Plus de Psychologue sur la circonscription de Confolens (départ à la retraite) donc tous les dossiers en attente.

Le ramassage scolaire du SIVOS est toujours assuré très professionnellement par l'entreprise POLYTOURS.

<u>Les finances:</u> Le Sivos Boreall participe à tout le fonctionnement scolaire, à toutes les sorties (piscine, voyages, rencontres sportives...) avec un budget équilibré, raisonnablement en excédent.

Pour cela, chaque commune a versé pour l'année civile 2018 une dotation de 680€ par enfant domicilié dans sur son territoire soit :

ABZAC	BRILLAC	ESSE	LESTERPS	LESSAC	ORADOUR-FANAIS
8 160 €	24 480 €	12 240 €	17 680 €	19 720 €	17 000 €

Pour information, à LESTERPS, un enfant scolarisé à l'école engendre une dépense annuelle d'environ 1260 € (cantine, garderie, entretien, chauffage, télécommunication, photocopieur, électricité, eau).

Merci à tous les membres du Conseil d'Administration, à Sylvie CUBEAU pour leur prise de responsabilités et leur important investissement temporel, à tous les enseignants et les personnels pour leur professionnalisme et leur patience ainsi qu'à l'association des parents d'élèves pour leur aide précieuse et efficace au service des enfants.



LAVIEECONOMIQUE

Une nouvelle société officiellement installée sur notre commune.

La société **Limobois** est un atelier de fabrication de clôtures et de mobiliers d'extérieur en bois de pays (principalement le châtaignier mais aussi le douglas et le chêne issus des forêts locales).



Créée en 2011, la société était installée dans l'ancienne usine d'Ansac/ Vienne jusqu'en Mars 2017. L'atelier à présent situé à Rigadoux, au domicile du gérant, **Benjamin Barré**.

D'abord spécialisée dans la fabrication de rondins de châtaignier fraisés à cœur (bois parfaitement calibrés et cylindriques), la gamme de produits a été élargie aux bois ronds écorcés mais aussi aux bois sciés.

Le châtaignier est un bois naturellement durable, sans traitement chimique, qui respecte les exigences de développement durable. La durée de vie des clôtures et mobiliers en châtaignier est estimée entre 15 et 20 ans (contre 5



à 10 ans pour le pin traité). Le châtaignier est en classe 4 de risque (classe 3 pour le pin).

Voici un aperçu des produits fabriqués:

Clôtures normandes (poteaux percés et lisses rondes), ganivelle (ou barrière girondine), barrières forestières, retenues de terre, panneaux d'affichage, jardinières, pergolas, portillons, portails, mais aussi terrasse, parquet, tables de pique-nique, bancs, bois de charpente, etc.





L'atelier est ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h00 et le Samedi matin de 9h00 à midi.

Vous trouverez plus d'informations et de photos sur www.limobois.fr.

NOUS VOUS INVITONS A LEUR FAIRE CONFIANCE:





LESTERPS

L'AVIE CULTURELLE

LA MAISON DU PATRIMOINE

Le 2 juillet a eu lieu l'inauguration des expositions 2018 de la Maison du Patrimoine.

Cette année, le 1^{er} étage a permis d'accueillir les aquarelles de **Daniel GAMORY**, un peintre ayant un pied sur les terres limousines et l'autre dans l'océan atlantique. Si la majorité illustrait la vie au bord de la mer, l'artiste avait également peint des scènes de notre territoire et notamment certains lieux Lesterrois. Nous le remercions pour sa gentillesse et son implication.

Le public a été conquis par cet artiste et plusieurs personnes ont souhaité acquérir quelques unes de ces créations.





2018 a également permis la réalisation d'un souhait de longue date à savoir la création d'une exposition **impliquant l'ensemble de la population**.

Cette année, nous avons en effet retracé **100 ans de photos**

Cette année, nous avons en effet retrace 100 ans de photos d'école. Après un démarrage timide, les photos de classes sont arrivées à la mairie en grand nombre, portées par des personnes de tous âges, originaires de notre commune. Ces photos ont été scannées en haute définition puis rendues à leur propriétaire.



Nous avons ainsi d'une part pu constituer un stock d'archives sur le patrimoine scolaire de notre commune et d'autre part, après sélection parmi une cinquantaine de photos, exposer un bon nombre d'entre elles avec des tableaux pour que chacun puisse apposer le nom des écoliers qu'il reconnaissait.

Cette exposition a suscité beaucoup d'émotions. Chacun a pu partager ces souvenirs d'enfance, reconnaître des instituteurs, des camarades... en revoir certains...



Devant l'enthousiasme des participants, nous vous solliciterons à nouveau sur un autre thème.



THEATRE

Samedi 13 octobre, la troupe Pause Théatre II est venue présenter sa nouvelle pièce « *J'épouse* ».

Jean-Marie BOUTINOT a toujours puisé dans l'histoire de personnages charentais pour écrire et mettre en scène ses pièces pour la troupe. Dans cette 28ème création, c'est à François MITTERRAND qu'il s'est interessé. Ni comédie, ni biographie, cette pièce a proposé au public quelques instants choisis (enfance, couple, rapport aux français) pour illustrer la volonté, le sens de la décision et la capacité à agir du personnage.



Chanson française

Samedi 24 février, la société de chasse a organisé une soirée-spectacle qui a entraîné pendant deux heures le public dans un retour de quelques années en arrière.

Le groupe **Crokenjambe**, créé en 2008 par les jumeaux Maillet, a proposé une revisite de la chanson française des années 60 à 90 (Trénet, Montand, Gainsbourg, Brel, Brassens, Dutronc, Aznavour, Souchon, Brillant, Goldman, Cabrel...) à un public qui n' a pas hésité à pousser la chansonnette.



Samedi 5 mai, deux ensembles ont pris place dans le chœur de l'Abbatiale. "La Solorma" de Saint-Martin-le-Vinoux près de Grenoble et "Chant'oc greu", nos voisins de Saint-Auvent en Haute-Vienne.

A travers leurs chants polyphoniques qui font la richesse de notre culture, c'est un moment d'histoire, de partage et d'émotion intense que les deux formations ont proposé à une assemblée conquise!

Chants grégoriens

Vendredi 20 juillet, dans le cadre d'une tournée, le **Chœur Grégorien de Paris** a donné un concert à l'Abbatiale.

Le chœur, de renommée internationale, a été fondé en 1971 par un groupe de cinq étudiants.

En 1985, il organise à Paris un congrès international de chant grégorien: s'en suit alors la création d'une classe de grégorien au conservatoire national de Paris.

En 1994, le Chœur féminin est créé.

Depuis 1998, le Chœur Grégorien de Paris a fondé une école de Chant Grégorien ouverte à tous. Cette école forme aussi bien des chanteurs que des chefs de chœur.







VISITE DES COLLEGIENS SUR LE FUTUR JARDIN DES JUSTES



Dans le cadre de l'option « patrimoine » du collège Noël-Noël de Confolens, les élèves de 5ème B, accompagnés de Mme Caputo, Professeur d'histoire, ont pu, au cours du premier trimestre, aller à la rencontre d'un archéologue observer un chantier de fouilles réalisé dans le cadre d'un diagnostic préventive d'archéologie travaux, avec l'aide de Mme Deveza, animatrice au Pays d'Art et d'Histoire qui a retracé l'histoire de la commune et du patrimoine.



LA CEREMONIE COMMEMORATIVE 14/18

Cette année 2018 a été, partout en France, celle de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale. A Lesterps, en collaboration avec les associations des anciens combattants (communale et départementale) celle-ci a eu lieu le samedi 10 novembre.

Notre commune a voulu une cérémonie particulière impliquant un maximum de personnes. La partie musicale a été assurée par la musique municipale de Confolens qui, malgré le mauvais temps, s'est brillamment pliée au protocole. Le centre des Pompiers de Brigueuil, dont notre commune dépend à présent, était également très bien représenté et a pris part à la cérémonie avec simplicité et gentillesse.







Après le dépôt de gerbe, la pluie étant malheureusement au rendez-vous, l'assemblée s'est abritée sous les halles pour la suite de la cérémonie. Le discours explicatif de la cérémonie a été lu par Solenne DANGLADE (extrait):

« Il y a 100 ans, dans la nuit du 10 au 11 novembre, les négociateurs français et allemands signèrent un armistice pour mettre fin à la grande guerre de 14 -18.

Le 11 novembre à 11 heures du matin le clairon sonna sur tout le front pour marquer la fin des hostilités. Quand la nouvelle fut connue, les cloches volèrent à travers tout le pays.

Cette guerre qui pendant plus de 4 ans a fait plus de 18 millions de morts a marqué et transformé à jamais notre civilisation occidentale. Lesterps comme toutes les communes françaises garde le souvenir de ses enfants qui ont laissé leur vie lors de ce conflit meurtrier.

Le paradoxe, pour ceux qui ont connu d'anciens poilus, un grand-père, un oncle, un voisin, ou pour les plus jeunes qui n'ont pu voir que les derniers rescapés de la guerre recevoir des honneurs ou des médailles, **l'image que nous avons des poilus est celle de personnes âgées, voire de vieillards.**

Il n'en n'est rien, les morts dont les noms sont sur le monument étaient des jeunes qui avaient toute la vie devant eux, si le plus âgé avait 41 ans, le plus jeune avait 19 ans et 42 avaient moins de 30 ans ! »

Marie FIXE et André VILLELEGER ont ensuite égrené les 56 noms des Lesterrois morts pour la France.

A chaque nom, année par année, une étiquette décorée par les écoliers a été accrochée en mémoire du soldat qu'elle représentait. Pour cela, la commune avait tenu à faire participer tous les membres de l'assemblée : Lesterrois (français ou non), pompiers, personne ayant un lien avec la commune (enfants, petits-enfants de familles lesterroises revenus pour l'occasion).

Ce moment de communion et de fraternité restera marqué dans l'esprit des différents participants.







Grâce à l'implication de l'équipe enseignante, Elena, Orléna, Kara, Julia et Faustine ont lu des lettres de poilus dont une carte postale envoyée par un soldat de notre commune. La chorale « les mômes de Stirpis » a rejoint les élèves de l'école pour entonner une émouvante Marseillaise.



Puis est venu le temps des messages officiels et différents discours. Le message de la Fédération des anciens combattants a été lu par Marie MENETRIER, celui du Président de la République par M. Daniel SOUPIZET, Maire et M. Michel BOUTANT, Sénateur, a été très touché par la participation des nombreux enfants présents et a rappelé l'importance de ce devoir de mémoire.



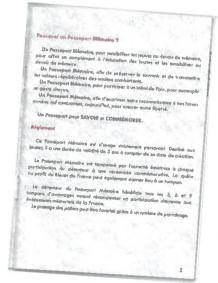




Après les remerciements des autorités aux porte-drapeaux et l'intervention de la musique municipale, les cloches de notre église, ont à nouveau sonné à la volée pour clôturer la cérémonie. Enfin, un passeport pour la mémoire, nominatif, a été distribué à chaque enfant ayant participé à cette matinée.







La commune remercie très chaleureusement tous les participants qui ont apporté chaleur et humanité à cette commémoration.



VOYAGE EN ISRAËL

Le Maire a eu le privilège de participer avec une douzaine d'élus de toute la France (Tours, Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Chabanais...) à un voyage en Israël en avril 2018, ceci parce que LESTERPS fait partie du réseau «Villes et villages de Justes parmi les Nations».

Ce voyage était organisé, comme chaque année, par Yad Vashem France en lien avec Yad Vashem Israël.

Six jours seulement mais très intenses avec arrivée de nuit à Tel-Aviv, visite le lendemain de la ville et des nombreuses start-up puis visite de Jaffa où ils ont rencontré l'ambassadrice de France.

Des moments d'émotion:

Le soir et le lendemain lors des cérémonies «Yom hashoah» commémorant le souvenir et honorant la mémoire des six millions de juifs morts en déportation sous le régime nazi au cours de la Seconde Guerre mondiale. La délégation française a déposé une gerbe en présence du premier ministre Benjamin Netanyahou, des membres du gouvernement et des autorités religieuses.

Des moments «découverte»:

Lors de la visite de la vieille ville de Jérusalem: ruelles, mur dit des Lamentations, Saint-Sépulcre, soubassement du Temple de Salomon, jardin des Oliviers...

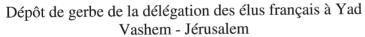
Puis excursion à Massada, mer Morte...etc...

Des moments de rencontres:

Avec l'ambassadrice de France, long entretien avec le maire de Jérusalem, avec les moines du monastère d'Abou Gosh (jadis petite ville d'Emmaüs), échanges avec plusieurs diplomates et personnalités du monde politique et économique...

Le groupe était accompagné depuis Paris, entre autres, par François GUGGENHEIM et Pierre-François VEIL (fils de Simone VEIL) qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur attention et la parfaite organisation de ce séjour.

(PS: les frais de ce voyage ont été à 50 % pris en charge par Yad Vashem, les 50 % restant par chaque participant. Aucun frais pour le budget communal.)







Dans les jardins de Yad Vashem à Jésuralem, le nom de Elisabeth LACALLE (Sœur St Cybard) nommée au titre de *Juste parmi les nations* en 2011



LAVIEASSOCIATIVE

A.D.E.L 16 - (Association d'Entraide contre la leucémie)



2018 A L'ADEL 16:

Chaque 1^{er} mai, nous organisons un vide grenier sur le champ de foire, celui-ci a été très réussi grâce au beau temps. Le loto de Chabanais a eu un grand succès, par contre le bal des années 80, le Vide chambre et le concours de Belote ont moyennement fonctionné.

Lors de notre dernière assemblée le bureau n'a pas changé.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration, lors de nos manifestations ainsi que tous les

donateurs. Grâce à eux la recherche avance pour combattre la Leucémie. Vous pouvez à tout moment faire un don à l'Association (un bon vous sera remis pour le déduire de vos impôts).

A VENIR EN 2019:

- 17 mars : Loto à Ansac s/Vienne.
- 1^{er} mai : 10^{ème} Vide-grenier à Lesterps... sous le soleil !!!!!!
- 7 septembre : Loto à Lesterps.
- 17 novembre : Vide Chambre à Lesterps.

L'A.D.E.L vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

<u>Saison 2017-2018</u>: Bonne première saison de l'entente Brigueuil-Lesterps qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit entre joueurs et dirigeants de chaque club. Deux équipes seniors étaient engagées en championnat district de la Charente, la A en 4^{ème} division poule A termine 6^{ème} sur 12, la B en 5^{ème} division termine 9^{ème} sur 12.

L'équipe A était engagée sur 3 coupes.

- Coupe Nouvelle Aquitaine : a été éliminée au 2ème tour à Saint Etienne de Fursac 2ème division de la Creuse
- Coupe de la Charente : éliminée au 3^{ème} tour à la Rochefoucauld Rivière 3^{ème} division
- Coupe Edely: a perdu 1 à 0 en quart de final à Ars Gimeux 4ème division.

L'équipe B en championnat de district $5^{\text{ème}}$ division poule A termine $9^{\text{ème}}$ sur 12 a été éliminée au 1^{er} tour du Challenge des réserves à Champagne Mouton $5^{\text{ème}}$ division.

<u>Saison 2017-2018</u>: L'entente a été reconduite et deux équipes seniors sont engagées en Championnat de district de la Charente 4^{ème} division pour la A et 5^{ème} pour la B.

Coupe Nouvelle Aquitaine et Edely pour la A et challenge des réserves pour la B.

DATE A RETENIR:

Loto du Foot - Dimanche 10 novembre 2019



AU COMITE DES FETES ...

C'est dans la continuité que le comité des fêtes a tracé son programme 2018, avec tout d'abord la soirée remerciements de mars qui permet de rassembler tous ceux qui œuvrent à la réussite de nos manifestations.

Le 1^{er} samedi de mai est réservé au loto du printemps qui a connu son succès habituel.

Mi-juin nous avons le 1^{er} gros morceau avec la Fête de la mécanique ancienne. Commencée, dès le samedi matin, avec la foire au matériel ancien qui draine maintenant un nombre important d'amateurs de belles et inédites choses en rapport avec la vieille mécanique agricole, cette journée a malheureusement été classée par Météo France, journée orange, ce qui nous a contraints d'écourter la préparation de l'omelette géante du soir. Ceci a engendré une baisse assez importante sur les recettes de la buvette et sur le nombre d'entrées. L'animation était confiée à l'orchestre Toulousain de Jean Ribul et ses 22 éléments, sûrement un des meilleurs dans ce domaine.

Le dimanche consacré essentiellement à la mécanique a été perturbé au cours de l'après midi par un gros orage, ce qui n'a pas empêché les laboureurs avec leurs motoculteurs anciens de s'en donner à cœur joie, devant une foule assez conséquente, qui a pu aussi admirer tout le matériel ancien exposé dans le champ. Le tirage de la tombola a vu notre employé municipal gagner le séjour d'une semaine sur La Costa Brava.

Le mois de juillet est consacré au festival de l'accordéon, 23^{ème} du nom. Ce festival a débuté dès le samedi par des aubades dans les rues et par un concert dans l'église donné par Amaelle SAVARY (harpanaelle) et son harpe, une virtuose en la matière qui a été fortement appréciée.

Le dimanche, le festival a commencé le matin par la messe du festival sous un beau soleil, contraignant les fidèles à se réfugier à l'ombre des arbres du presbytère. Après le repas les plus courageux ont pu s'en donner sur les 3 pistes de danse au son d'une douzaine d'accordéonistes accompagnés par

Alain Michel et son orchestre. Un seul bémol à cette journée, elle tombait le jour de la finale de la coupe du monde de football, ce qui a eu pour conséquence de retenir un nombre important de danseurs habituels devant leur poste de télévision, nous privant d'une affluence habituelle.

Cette année a vu la disparition de René de la Guinguette, un fidèle de l'animation des pauses repas.

Après une période de repos, c'est le 1^{er} samedi de décembre qui est consacré au loto de l'hiver.

Cette période est toutefois consacrée à la préparation des festivités de fin d'année avec entre autres la rénovation et la fabrication de tous les nœuds par l'équipe Sénior ainsi que la remise en état de tout le matériel de décoration des rues.

Le début de décembre est consacré à l'installation de toutes nos décorations dans les rues du bourg. Cette décoration est, bien entendu, concentrée sur la rue principale du bourg et sur la place des tilleuls ainsi que dans quelques rues adjacentes, ceci pour des raisons évidentes de moyens humains et financiers. L'installation de ces décorations bénéficie de l'aide précieuse de nos employés municipaux et des bénévoles habituels.













Dans ce décor de fête, le marché comme autrefois a eu lieu le 22 décembre. Avec un temps clément pour la saison, c'est une foule importante qui s'est véhiculée à Lesterps, ce qui a permis de vendre pratiquement tout ce qui était proposé : sabots, stylos, pain, clafoutis, crêpes, boudins de campagne, pommes de terre farcies, confiseries, miel, etc. .. Cette année Mathieu Soupizet est venu proposer ses couteaux apportant ainsi un complément à ce marché.

L'animation de la journée était assurée par le groupe de la Gerbo Baudo. La chorale des enfants, les « Mômes » de Lesterps, après deux mois de répétition, et la chorale de Brigueuil ont également donné un concert dans l'église, comble pour l'occasion.

Vers 17h30, le Père Noël a fait son apparition au pied du grand sapin avec sa hotte chargée de friandises qu'il a pu distribuer à tout ce beau monde. Avant de remonter la rue de l'abbatiale, tout le monde a pu admirer la féérie des eaux avec son nouveau programme.

C'est à bord de sa nouvelle monture conduite par notre président, que notre Père Noël s'est véhiculé vers la place des tilleuls suivi par les chars illuminés pour terminer cette journée par une séance photo avec les enfants et les grands.

Le président du Comité des Fêtes, entouré de tous ses membres, adresse tous ses remerciements à ceux qui permettent de réaliser toutes ces animations dans la bonne humeur, apportant ainsi joie et réconfort à ceux qui en ont besoin dans ces moments un peu perturbés que nous pouvons vivre actuellement, assurant aussi son rôle d'animateur de la vie rurale.

Programme des manifestations pour 2019:

Samedi 4 mai : Loto du printemps

WE des 15/16 juin : Fête de la mécanique ancienne WE des 20/21 juillet : 24^{ème} festival de l'accordéon. Samedi 7 décembre : Loto de l'Hiver.

Dimanche 22 décembre : *Noël comme autrefois*. Décembre : *Décoration et illumination des rues*.

LA VIE DE L'AMICALE A.C.P.G. C.A.T.M ET VEUVES

Cette année deux membres de notre amicale sont décédés : Mme Michelle ZAITZEFF et M. André JOURDY. L'Amicale présente à leur famille ses plus sincères condoléances.

2018 a été l'année de la commémoration du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale (voir pages 16/17).

1914 / 1918 – Mémoire aux 11 Lesterrois décédés en 1918





A LA SOCIETE DE CHASSE

La saison 2018-2019 s'est achevée, aprés 7 mois de sport intense et surtout de beaucoup de plaisir dont la satisfaction d'une nette progression du nombre de sociétaires (+26 %).

Cette passion commune à tous les chasseurs, nous l'exerçons au contact de la nature que nous partageons avec tous les acteurs de notre commune: chasseurs, agriculteurs, riverains et touristes.

Soucieux de préserver les très bonnes relations entre tous sur la commune, nous mettons tout en œuvre pour cela.

Par la pratique de notre passion, nous intervenons directement sur le domaine économique et le domaine social, tous deux très importants pour notre territoire.

A l'heure des volontés de mutualisation et/ou de regroupement de communes, l'association communale de chasse de Lesterps et celle d'Esse œuvrent ensemble en cordiale entente et ce depuis plus de 10 ans pour la gestion et l'organisation des battues dans un objectif d'être plus nombreux et plus performants au niveau des prélèvements.

Les sangliers sont partagés entre les deux associations et les chevreuils sont prélevés respectivement sur chaque commune.

Cette saison, nous avons prélevé sur notre commune 1 cerf, 18 chevreuils, 9 renards, et sur le territoire commun Lesterps/Esse, 27 sangliers.

Nos actions auprès de la faune sauvage (chevreuils, renards, sangliers, cervidés,...) permettent de:

- limiter les dégâts engendrés sur les cultures et plantations, d<u>ont</u> nous sommes financièrement responsables
- limiter les dégâts engendrés sur les élevages (principalement ovins)
- limiter la propagation de maladies (tuberculose, brucellose, peste porcine africaine) dont les conséquences économiques peuvent être désastreuses sur nos élevages
 - contribuer à la sécurité routière

De plus, nous portons depuis de nombreuses années une grande attention sur la sécurité de la pratique de la chasse, tant en chasse individuelle qu'en battue.

Lors de la précédente saison 2 chasseurs de la société ont été formés afin d'être en capacité de diriger une battue, portant à 5 le nombre de directeurs de battue potentiels pour notre association communale de chasse. Tout cela permet donc de renforcer la sécurité en chasse afin de rassurer et de permettre une cohabitation sereine avec l'ensemble des acteurs de la commune.

Les saines finances de notre association sont alimentées par les cotisations de nos sociétaires, la subvention communale, et par votre participation à nos manifestations, nous vous donnons rendez vous :

- Dimanche 04 août 2019 à 12h30 : Repas grillade
- Samedi 30 novembre 2019 à 14h00 : Loto Gibier
- Samedi 18 janvier 2020 à 20h30 : Super Loto

LESTERPS-PATRIMOINE

En 2018, l'association a organisé des animations pour mettre en lumière le patrimoine de Lesterps et de sa région, patrimoine culturel avec la langue et les veillées, les bâtiments du bourg avec l'église et les vieilles rues et cette année nous avons fait découvrir à de nombreuses personnes le camp de la Faye situé au nord de la commune.

Le 17 mars : Lors de la veillée limousine animée par Jean-Louis QUERIAUD, nous avons reçu les occitans de Montembœuf, G. CROIZARD et le groupe l'Arcela.



Le 29 juin : La fête de la lumière, jour de la saint Pierre, le soleil était au rendez-vous et toutes les personnes présentes ont pu admirer le phénomène lumineux quand le soleil aligné sur l'axe de l'église, canalisé par les ouvertures du clocher vient créer un halo au milieu du chœur.

L'animation musicale était assurée par Didier Lazaro et la violoncelliste de Lesterps Anna Foster.

Les 15 et 16 septembre à l'occasion des journées européennes du patrimoine, en plus des traditionnelles montées au clocher et des visites aux flambeaux de l'abbaye et des rues du bourg, une visite du camp de la Faye débroussaillé par des bénévoles a permis d'en savoir plus sur la technique romaine des camps.

L'association poursuit le projet "RENDRE SA FONTAINE A L'ABBAYE" en partenariat avec la commune dans le cadre de l'aménagement des jardins de l'abbaye, un sculpteur a été sélectionné et avec l'avancement du programme communal, ce projet devrait aboutir à l'été 2019 avec l'aide de la Fondation AGIR de la caisse régionale du Crédit Agricole.

L'Association continue son travail de collecte des souvenirs de Lesterps et a œuvré avec l'équipe municipale pour la réussite de l'exposition "100 ANS DE PHOTOS DE CLASSE" présentée l'été dernier à la maison du patrimoine.



Si le patrimoine de Lesterps et sa mise en valeur vous intéressent, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Venez rejoindre l'équipe de Lesterps-Patrimoine pour nous aider.
- Faîtes un don à l'association (les dons font l'objet d'un reçu fiscal entrainant une réduction d'impôt).
- Donnez-nous les anciens objets, documents, photos sur Lesterps que vous ne souhaitez plus conserver.
- Vous pouvez aussi les porter à la mairie où ils seront scannés et vous seront rendus.

Bonne année à toutes et à tous et rendez-vous lors des animations 2019 :

- 9 mars Veillée limousine
- 29 juin Fête de la lumière
- 20 au 22 septembre Journées Européennes du patrimoine

ATELIER DE GENEALOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE DE LESTERPS

L'atelier est ouvert à toutes et tous, salle de l'abbaye, la participation est gratuite.

En 2018, comme les années précédentes, l'atelier de Lesterps s'est réuni le second mardi de tous les mois, hors août pour la coupure estivale.

La fréquentation mensuelle a varié au cours de l'année de 30 à 50 personnes.

Les sujets pour 2018 ont été:

- Faire le mémorial de sa commune;
- Colonat et métayage en Charente Limousine;
- Anatole BAJUT un charentais méconnu;
- Les "fantaisies" du curé d'Availles-Limouzine en 1634;
- La vie dans nos villages en 1914 18;
- Ecrire sa vie (par Michel Dousset docteur en psychologie);
- Ecrire et présenter sa généalogie;
- La famille GOURANCHAT;
- Utilisation d'Héredis 19;
- Les sages femmes de Lesterps au 19 et 20^e siècle (par Pascale Ouvrard);
- Nos ancêtres et la naissance en Charente.

Jean-Louis Beaucarnot ''le pape de la généalogie'' et Daniel Brionnaud animateur de l'atelier de Lesterps lors du forum de Pressignac.

Chaque séance débute par un travail et la transcription d'un texte d'archive local.

Le mélange de sujets de généalogie pure et de sujets plus d'histoire locale donne satisfaction aux participants. Les explications données sur les démarches et sur où chercher les informations dans les divers dépôts d'archive répondent au but de former le plus possible les débutants pour qu'ils puissent faire eux mêmes leurs recherches.

Les généalogistes plus confirmés, eux, font profiter de leurs expériences tout le groupe.

En janvier et juillet, l'atelier est précédé à partir de 16h d'une "foire aux ancêtres" où chacun peut consulter des relevés d'actes et des généalogies de la zone autour de Confolens, à cheval sur 3 départements. En attendant l'atelier, les participants échangent autour d'un repas, en janvier avec galette des rois et en juillet avec miget.



Une enquête avec questionnaire de satisfaction et d'orientation va être proposée début 2019 pour que les sujets traités et le déroulement soient le plus possible en adéquation avec les souhaits des participants.

Fin septembre, l'atelier a co-organisé avec le Comité des Usagers du Territoire de la Météorite (CUTEM) une exposition généalogique à Pressignac avec plus de 50 arbres présentant des généalogies de Charente Limousine.

Les visiteurs ont pu assister à une conférence de Jean-Louis Beaucarnot, participer à trois ateliers similaires à ce qui ce fait tous les mois à Lesterps et visiter les stands des associations Locales de généalogies (AGC, AGL et Family Search). Le public a été au rendez-vous et cette manifestation a connu un réel succès dans ce petit bourg de Charente limousine.

CLUB DU 3EME **AGE** « LES CŒURS JOYEUX »

Le Club des aînés «Les Cœurs Joyeux» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

L'ambiance chaleureuse et conviviale de toutes nos festivités au cours de l'année, a permis de réunir nos aînés, avec réussite et envie d'être ensemble.

L'assemblée générale du 27 janvier a été suivie du repas annuel traditionnel, bon moment de convivialité...

Au repas mardi gras du 18 mars, nous avons apporté une attention toute particulière à tous nos bénévoles pour leurs services rendus tout au long de l'année.

Au repas d'été du 24 juin, comme chaque année, nous avons honoré les ainés du Club (plus de 80 ans) avec corbeilles de fruits offertes à chacun.

Le repas d'automne du 4 nov. et celui de Noël le 09 déc. nous ont permis de nous régaler avec de délicieux menus.

Les recettes du loto du 15 avril et l'expovente du 09 sept. ont assuré les dépenses afférentes à toutes les manifestations de l'année.

Notre sortie annuelle le 23 sept. nous a amené vers l'Île d'Oléron, avec les amis habituels, qui nous rejoignent à chaque fois... Cette année, nous avons fait de l'intergénérationnel en invitant les enfants de l'école de Lesterps, accompagnés des mamans. Une journée très agréable pour tous avec au programme : visite d'un chai viticole, repas restaurant à Boyard-Ville, croisière autour de Ford Boyard, visite de la Citadelle en petit train au Château d'Oléron (petit déjeuner + goûter offert par le club).

Cette année deux de nos adhérentes ont rejoint l'EHPAD de Brillac : M^{mes} Dumasdelage Marcelle et Jammet Irène.

Les réunions des mercredis après-midi ont toujours lieu les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à la grande salle où belote, jeux divers, ambiance et goûter gratuit sont toujours de tradition.







Calendrier des manifestations 2019

Dimanche 17 Février: Repas annuel Repas mardi gras : (à déterminer) Dimanche 07 avril: Loto de printemps Dimanche 07 juillet: Repas d'été Dimanche 09 sept: Expo vente Dimanche 06 oct. : Repas d'automne Dimanche 15 déc. : Repas de Noël

GYM VOLONTAIRE

La saison 2018/2019 se porte bien avec une bonne participation et un effectif en hausse.

En effet, nous comptons cette année 14 licenciées dont 4 nouvelles recrues qui ravivent l'équipe par leur jeunesse et leur bonne humeur.

Cette année nous espérons faire une après-midi vélo-rail courant mai ou juin.

La séance de gym a lieu le lundi soir de 20h à 21h dans la grande salle près des écoles. Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année sportive.



Bonnes séances à tous!

Pour tous renseignements: 05.45.71.07.90





UNE COMMUNE A VOTRE SERVICE

MAIRIE

Adr: 11, rue de la Mairie 16420 LESTERPS

Contact: 05.45.71.02.92 ou mairie.lesterps@wanadoo.fr - Site internet en cours de construction

HORAIRES:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h15 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Mercredi : Samedi :

Fermé au public 9h15 à 12h00

Permanence élus :

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 par le Maire ou l'un de ses adjoints

+ Mme WAPELHORST peut apporter son aide à toutes les personnes de langue anglaise (sur RDV)

LOCATIONS DE SALLES:

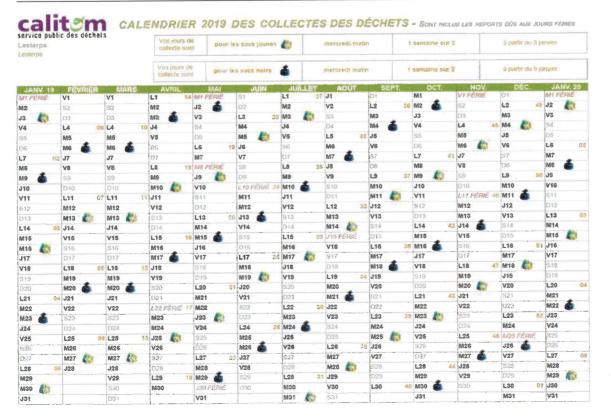
<u>Description :</u> Mobilier et couverts pour 150 pers. Cuisine fonctionnelle équipée, Estrade, Cour fermée, Parking
Tarifs:Personne de la commune :130 €Personne hors commune :190 €Association hors commune :120 €Forfait vaisselle :30 €

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Adr: 25, rue de l'Abbatiale 16420 LESTERPS Tél.: 05.45.30.35.78

HORAIRES: Lundi au samedi : de 9h15 à 12h15 - Levée du courrier : 12h

GESTION DES ORDURES MENAGERES





Calendrier pour la commune

sauf pour

Labrousse, Moulin

de la Courrière et

Chez Carail

où les jours de collecte sont décalés **d'un jour**.



Concessionnaire





Vente et Réparation neuf et occasion SAV - Magasin Libre Service Financement à la carte



SARL ETS GODINEAU

21, Route de St Christophe 16420 LESTERPS

joseph.godineau@wanadoo.fr

Tél. 05 45 71 08 22 Fax 05 45 71 00 82

0

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - GAZ FRANÇAISE DES JEUX - DEPOT DE PAIN

Marinette FIXE-GANTEIL

Tel: 05 45 71 08 75

Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h15 le dimanche de 7h30 à 12h15

Daniel CHANSIGAUD

Electricité - Ménager - Dépannage

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage

16420 Saint-Christophe

Tel: 05 45 71 08 16

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

Simon TORRES

Viandes de 1er choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tel. 05 45 71 01 88



ANIMATEUR

P'tit LOUIS

Animation / Sonorisation

Fêtes de village - Animations de rues Fêtes Agricoles - Spectacles - Festivals, Etc.....

16420 LESTERPS

Tél. 05 45 71 00 54 - Port: 06 15 39 37 00



Scop STPR

Route de Confolens 16490 Pleuville Tél. **05 45 89 62 78**

contact@scop-stpr.com - www.scop-stpr.com

Cours pour particuliers Marches publics Assainissements publics & particuliers Voiries (entretien et création) Plateformes et parkings Mise aux normes agricoles, d'étangs Location de matériel LEU



& Les Picardies
Chambres d'hôles

Tel: 05 45 30 16 80

martin.derusett@orange.fr





Mathieu Soupizet



Restauration de Meubles Antiquités Coutellerie

14, rue du Soleil - 16500 Confolens 05 45 85 91 12 - 06 37 34 66 40

Atelier Vignaud

Menuiserie bois, PVC, Alu Charpente, Couverture, Zinguerie,

Tél. 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 37

www.ateliervignaud.fr - Mail : ateliervignaud@wanadoo.fr

Menuisiers de père en fils depuis 1870

La Marovin, 16500 FSSE 683

Le Marouin - 16500 ESSE

Notre magasin:

3, rue Emile Roux - 16500 CONFOLENS





eréa Fleurs

. ANGÉLIQUE ARTISAN FLEURISTE

compositions florales mariage, décès etc..., décoration, articles funéraires, membre interflora

Route de Limoges 16500 Confolens tel: 05-45-84-12-13











Tél: 05.45.84.00.76

Fax: 05.45.85.38.31

0

0

N

C

0

N

N

=

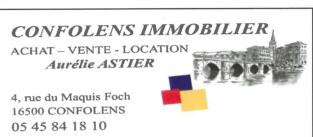
Mutuelle de Poitiers Assurances

Entreprise...

Auto Santé Habitation

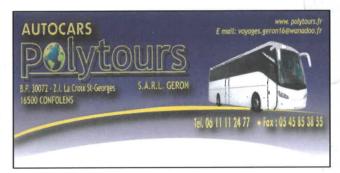
société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables - Fondée en 1838 - Orias 0700752





www.confolens-immo.fr - confolens.immo@free.fr









ardi & Jeudi 9h-12h/14h-18h

Lundi, Mardi a Jeuci en-1407 -Fermé le mercredi Vendredi 9h-18h (non stop) Samedi 8h30-16h30 (non stop)





05 45 71 73 85